

---

ADRIEN RODD

# ÉVOLUTION DE LA SOUVERAINETÉ TERRITORIALE D'ÉLISABETH II

**C**ontrairement aux cinq monarques qui la précèdent, de Victoria à George VI, Élisabeth II n'est pas impératrice. Elle n'en demeure pas moins souveraine en juin 2022, date de célébration de son jubilé de platine, de quinze États, pleinement indépendants les uns des autres mais la reconnaissant chacun comme son propre monarque. Cette coexistence de quinze couronnes distinctes mais portées par la même personne résulte des circonstances de la décolonisation de l'empire colonial britannique.

39

## DE L'EMPIRE BRITANNIQUE AU COMMONWEALTH DES NATIONS

L'empire d'outre-mer, souhaité d'abord par Élisabeth I<sup>re</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle pour aider notamment l'Angleterre à tenir tête à la puissante Espagne, se construit progressivement : sont annexées des parties de l'Amérique du Nord et des îles des Caraïbes au début du xvii<sup>e</sup> siècle, l'Inde et d'autres territoires asiatiques à partir du xviii<sup>e</sup>, de grandes parties de l'Afrique à la fin du xix<sup>e</sup>... L'expansion de l'empire colonial ne répond pas à un grand projet continu, mais aux priorités du moment : accès à de nouvelles ressources et à de nouveaux marchés, concurrence faite à de grandes puissances européennes rivales, contrôle de territoires dont l'emplacement stratégique protège l'accès des navires britanniques aux voies maritimes commerciales, affirmation d'un statut de grande puissance... En 1877, le Premier ministre, Benjamin Disraeli, fait créer pour la reine Victoria le titre d'impératrice des Indes, formalisant la nature impériale de la Couronne.

Parmi les nombreuses possessions d'outre-mer de la Couronne anglaise puis britannique, certaines deviennent des colonies de peuplement : celles

d'Amérique du Nord continentale, puis – au XIX<sup>e</sup> siècle – la colonie du Cap (pointe sud de l'Afrique), les diverses colonies britanniques en Australie, et la Nouvelle-Zélande. Pour différentes raisons, les gouvernements successifs à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle encouragent de grands nombres de Britanniques à y émigrer. Il s'agit de développer l'économie des colonies du Royaume-Uni et donc les relations commerciales profitables que le pays entretient avec elles, mais aussi de consolider la présence britannique dans ces parties du monde face à de potentiels rivaux, et d'offrir un exutoire à une population de métropole où la croissance démographique des plus pauvres est jugée inquiétante. Pour obtenir leur loyauté, Londres offre à ses colons canadiens un très grand degré d'autonomie politique à partir des années 1840, et l'étend bientôt à ses colons en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud également. À partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, donc, l'autorité du gouverneur britannique dans ces colonies de peuplement s'efface au profit du parlement élu par les colons, et d'un gouvernement local choisi par les parlementaires. Cette approche fonctionne : les colons bénéficient du commerce avec la mère patrie, d'une protection garantie par la Royal Navy, et d'une absence presque totale d'ingérence de Londres dans leurs affaires intérieures. Cette relation permet le développement d'un réel patriotisme impérial et d'un attachement à la fois pragmatique et affectif des colons – et de leurs descendants – à l'Empire britannique. La fierté identitaire locale (canadienne, australienne, etc.) s'allie à la fierté d'être des « sujets libres » du puissant empire et de la Couronne.

C'est donc à partir de ces colonies blanches de peuplement que s'amorce au XX<sup>e</sup> siècle la transition de l'empire colonial vers le Commonwealth qui existe aujourd'hui. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en reconnaissance du sacrifice de nombreux jeunes hommes de ces pays, le Canada, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Terre-Neuve (avant son rattachement au Canada) se voient reconnaître le droit de mener leur propre politique étrangère, d'ouvrir des ambassades, de siéger dans les instances internationales telles que la Société des Nations. Les gouvernements de ces *dominions* (comme on appelle alors les anciennes colonies de peuplement) ne souhaitent pas quitter l'Empire, et la reconnaissance par Londres de leur pleine souveraineté, par étapes entre 1919 et 1931, les satisfait. Il s'agit alors de concilier cette indépendance avec le maintien d'une relation impériale empreinte de sens affectif et concret. Le rapport Balfour, qui résulte en 1926 d'une « conférence impériale » entre les gouvernements britannique et des dominions, définit cet équilibre : le Royaume-Uni n'a aucun pouvoir

sur les dominions, qui sont entièrement et exclusivement libres de tracer leur propre voie, mais leurs gouvernements respectifs s'accordent à œuvrer volontairement de concert vers leurs objectifs communs sur la scène internationale. Le rapport donne un nom à cette relation : ces États constituent ensemble un « Commonwealth britannique des nations », et le symbole de leur libre association est leur reconnaissance partagée de la Couronne britannique. L'État libre d'Irlande, né du traité britanno-irlandais qui met fin à la guerre d'indépendance irlandaise en 1921, est également un dominion, pas tant par choix (contrairement aux autres) mais parce que le traité est un compromis entre les conservateurs britanniques et les nationalistes irlandais. Le nouvel État est donc également membre de ce jeune Commonwealth.

En 1931, la loi britannique dite *statut de Westminster* précise que la loi définissant la succession au trône ne peut être amendée qu'à condition que l'amendement soit approuvé par les parlements respectifs des dominions. C'est la reconnaissance du fait que la Couronne n'appartient pas au Royaume-Uni seul : elle est l'héritage commun des États membres du Commonwealth. Dès lors, et ce jusqu'à nos jours, il n'y a pas une seule Couronne mais plusieurs, constitutionnellement distinctes et régies chacune par les lois de leur propre pays. Le monarque en sa qualité de roi du Canada, par exemple, ne peut agir qu'en conformité avec les recommandations de son gouvernement canadien, et en aucun cas avec celles de son gouvernement britannique. C'est une union personnelle des couronnes : sept (en 1931, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et Terre-Neuve) sont portées par un même monarque. Cette distinction a des répercussions concrètes. D'une part, elle signifie que chaque pays choisit dès lors son propre gouverneur général (représentant local de la Couronne et donc chef d'État cérémoniel *de facto*). D'autre part, l'abdication en 1936 du roi Édouard VIII est due en partie au fait que les dominions n'auraient pas accepté qu'il épouse sa fiancée divorcée. Étant le symbole vivant de la coopération entre le Royaume-Uni et les dominions, le roi ne peut en effet faire fi de l'avis des États souverains d'outre-mer dont il est le monarque.

Le Commonwealth est ainsi né de la libre association du Royaume-Uni et de ses anciennes colonies de peuplement, mais la très grande majorité des colonies de l'Empire britannique sont des territoires tropicaux où se sont installés très peu de colons et où le gouverneur nommé par Londres conserve l'essentiel du pouvoir. La période qui s'ouvre après la Seconde Guerre mondiale est celle de la décolonisation, qui soulève la question de

l'entrée de ces territoires dans le Commonwealth. C'est l'Inde qui ouvre la voie : indépendante en 1947, elle souhaite être membre du Commonwealth, et bénéficier ainsi d'un partenariat de coopérations sans contraintes avec le Royaume-Uni, ainsi que d'un accès privilégié au marché britannique pour ses exportations. Mais Jawaharlal Nehru, grande figure avec Gandhi de la lutte pacifique des Indiens pour leur indépendance et devenu Premier ministre du pays, refuse ce qui est alors l'unique règle liant les États britanniques : reconnaître symboliquement le roi comme souverain. Certes, l'Inde nouvellement indépendante est un dominion. Le roi George VI renonce en 1948 à son titre d'empereur des Indes, mais demeure roi de l'Inde – à titre transitoire, car le gouvernement indien prépare une constitution politique devant faire du pays une république. Les négociations entre Nehru et le Premier ministre britannique, Clement Attlee, en consultation avec les dirigeants des autres dominions, aboutissent en 1949 à un compromis, la Déclaration de Londres. L'Inde est autorisée à rester membre du Commonwealth en tant que république, à condition simplement de reconnaître George VI comme « chef du Commonwealth » (*Head of the Commonwealth*), un statut purement honorifique. Dans le même temps, le Commonwealth change de nom : il n'est plus le « Commonwealth britannique des nations » mais le « Commonwealth des nations », reconnaissant ainsi sa diversité et l'absence de prééminence du Royaume-Uni, qui ne doit être qu'un État membre parmi les autres.

Cet accord ouvre la voie à ce que d'autres colonies rejoignent le Commonwealth au moment de leur indépendance tout en se dissociant de la Couronne. C'est ce que fait notamment le Ghana, mené par l'indépendantiste et panafricaniste Kwame Nkrumah : premier pays d'Afrique noire à obtenir son indépendance en 1957, il intègre le Commonwealth et est brièvement un dominion avant de rester dans le Commonwealth comme république à partir de 1960. Les autres pays d'Afrique issus de la décolonisation de l'Empire britannique lui emboîtent le pas.

#### LA DÉCOLONISATION : ROYAUMES DU COMMONWEALTH OU RÉPUBLIQUES ?

En accédant au trône en 1952, Élisabeth II devient reine d'Afrique du Sud, d'Australie, du Canada, de Ceylan, de Nouvelle-Zélande, du Pakistan et du Royaume-Uni (l'Irlande s'étant déclarée une république et ayant quitté le Commonwealth en 1949, et Terre-Neuve étant devenue cette même année partie intégrante du Canada). Elle est également chef du Commonwealth, qui comprend les sept États dont elle est la reine plus

l'Inde, unique république dans le Commonwealth à cette date. La position de chef du Commonwealth n'est pas automatiquement héréditaire, mais les gouvernements des États membres s'accordent sans difficulté à ce que la jeune reine hérite de cette fonction qu'avait son père, George VI.

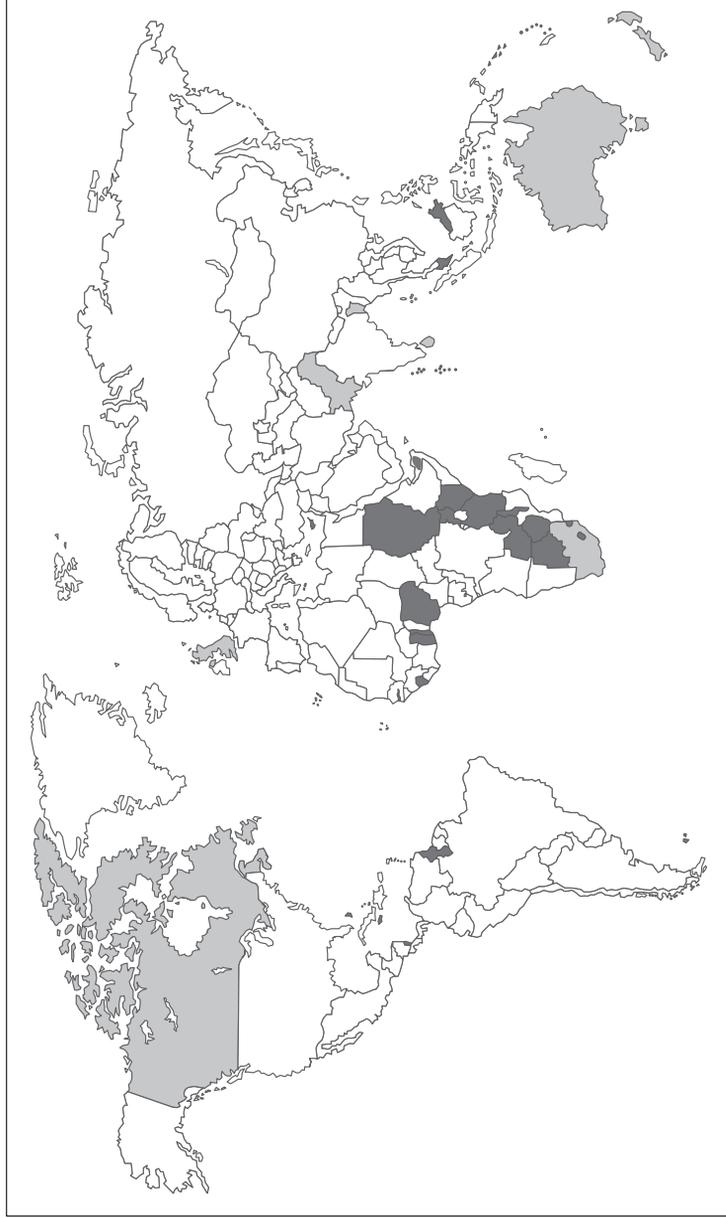
Elle n'a aucun pouvoir en tant que reine de ces États. Chacun d'eux en 1952 a un régime parlementaire fondé sur le modèle britannique. Leurs Constitutions respectives définissent explicitement ou implicitement le rôle alloué au monarque, qui dans tous les cas se confine aux fonctions cérémonielles. Dans chaque pays (autre que le Royaume-Uni) dont elle est la souveraine, Élisabeth II est représentée par un gouverneur général, choisi par le gouvernement du pays en question parmi ses propres citoyens puis formellement nommé à ce poste par la Reine; la fonction du gouverneur général est d'ordre cérémoniel également, même s'il peut disposer en principe de pouvoirs de réserve inusités. Dans chacun de ces États, les citoyens élisent leur parlement, et le député qui dispose du soutien d'une majorité parlementaire est nommé Premier ministre par le gouverneur général – un simple calque de la procédure en vigueur au Royaume-Uni lui-même.

43

Mais, en accédant au trône, Élisabeth II est également devenue la souveraine d'un vaste empire colonial, même si elle ne porte pas le titre d'impératrice. L'Empire britannique n'a en effet pas disparu avec la naissance du Commonwealth après la Première Guerre mondiale. Durant plusieurs décennies, le Commonwealth et l'Empire coexistent. Dans le Commonwealth, la souveraineté symbolique du monarque est divisée entre les couronnes distinctes d'États indépendants (Australie, Canada, etc.), ou bien disparaît entièrement (en Inde), tandis que, dans l'Empire, c'est bien la reine du Royaume-Uni en tant que telle qui est souveraine, les colonisés et les colons demeurant ses sujets.

Parmi les colonies britanniques qui accèdent à l'indépendance et rejoignent le Commonwealth durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, quelques-unes possèdent leur propre monarchie autochtone, et c'est leur propre monarque qui devient pleinement leur souverain. C'est le cas de la Malaisie en 1957, du Lesotho en 1966, du Swaziland en 1968, des Tonga en 1970 et du Brunei en 1984. Ces pays reconnaissent la Reine comme chef du Commonwealth, mais c'est leur propre roi (ou sultan, dans le cas du Brunei) qui est le chef de leur État. Pour toutes les autres colonies britanniques, le choix au moment de l'indépendance est celui de devenir une république, ou bien de conserver la Reine comme chef d'État, en créant constitutionnellement leur propre Couronne, distincte de celle du Royaume-Uni mais portée par Élisabeth II. Ceux

*États et territoires sous la souveraineté d'Élisabeth II au premier jour de son règne, en février 1952*



Les États souverains sont en gris clair (de gauche à droite, Canada, Royaume-Uni, Afrique du Sud, Pakistan, Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande) et les colonies sont en gris foncé. L'actuel Bangladesh est à cette date le Pakistan oriental.

Les colonies les plus petites, notamment dans le Sud-Est des Caraïbes, ne sont pas représentées.

qui choisissent la Reine pour chef d'État sont appelés les « royaumes du Commonwealth » (*Commonwealth realms*), nouvelle appellation des États précédemment appelés dominions. À la mi-2022, ces royaumes sont au nombre de quinze (Royaume-Uni compris) sur les cinquante-quatre États souverains que compte le Commonwealth.

Les pays qui choisissent de devenir une république sont principalement les États asiatiques (Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka, Singapour, Maldives) et africains, dont la plupart ont connu un mouvement nationaliste indépendantiste un temps réprimé par les autorités coloniales. C'est également le cas de Chypre, dont l'indépendance en 1960 se fait péniblement, après une lutte armée du mouvement ethno-nationaliste grec-chypriote EOKA contre les autorités coloniales britanniques. Pour les gouvernements de ces pays, avoir pour chef d'État un président autochtone plutôt que la souveraine de l'ancienne puissance coloniale revêt une grande importance symbolique. Ce choix marque une rupture nette avec leur passé colonial souvent douloureux, et doit signifier au monde leur pleine et entière souveraineté – l'aboutissement de leur lutte, pacifique (le plus souvent) ou violente (parfois) pour leur liberté et leur dignité nationales. À l'inverse, les États ayant choisi de reconnaître Élisabeth II comme reine sont ceux dont l'histoire coloniale récente avait été essentiellement paisible. C'est le cas des colonies de peuplement qu'avaient été le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont la majorité des habitants conservent au xx<sup>e</sup> siècle un attachement affectif envers le Royaume-Uni, mais c'est le cas également de petits États des Caraïbes et du Pacifique, où la demande d'indépendance n'avait généralement pas été forte. Les Caribéens disposaient déjà d'une autonomie démocratique importante, tandis que les insulaires du Pacifique n'avaient généralement pas vécu l'ère coloniale comme un traumatisme, tant le Royaume-Uni se souciait peu de leurs territoires et intervenait faiblement dans le quotidien de ses administrés. Le choix de reconnaître la Reine et de calquer les nouvelles institutions nationales sur celles du Royaume-Uni était alors le choix pragmatique de la simplicité.

45

### *Les royaumes du Commonwealth devenus républiques*

Dix-sept pays ont un temps reconnu Élisabeth II comme souveraine après leur indépendance mais sont désormais des républiques. Certains n'étaient devenus des dominions qu'à titre transitoire, ayant prévu dès leur indépendance de se constituer rapidement en république : ainsi du Ghana, du Kenya, du Malawi, du Nigeria, de l'Ouganda, de la Tanzanie et de la Gambie, pays africains obtenant à court terme d'accéder à l'indépendance et de ne reconnaître la Reine que le temps nécessaire pour décider

d'institutions républicaines pérennes. Élisabeth II n'y est donc monarque que durant quelques mois (en Ouganda d'octobre 1962 à octobre 1963, au Kenya de décembre 1963 à décembre 1964...), ou tout au plus durant quelques années, et sa souveraineté s'y éteint en 1970 au plus tard.

Dans les dix autres pays concernés, les circonstances de la fin de son règne varient.

#### *Pakistan (1952-1956)*

46 Le Pakistan naît en 1947 de la scission de l'Inde, exigée par la Ligue musulmane. Le père fondateur du nouvel État, Ali Jinnah, a étudié le droit à Londres et n'a rien d'anti-britannique. Le pays adopte des institutions de régime parlementaire similaires à celles du Royaume-Uni et maintient sa reconnaissance de la Couronne lorsque l'Inde voisine se constitue en république. Ce choix est en grande partie tactique : le Pakistan espère (en vain) le soutien britannique et celui d'autres pays du Commonwealth dans ses conflits avec l'Inde.

À la mort d'Ali Jinnah, un an après l'indépendance, sa vision quasi laïque de ce que doit être l'État pakistanais est délaissée, et le gouvernement initie les fondements d'un État islamique, concrétisé par l'adoption en 1956 d'une Constitution faisant du pays une république islamique. En 1958, celle-ci devient une dictature militaire.

#### *Afrique du Sud (1952-1961)*

L'Afrique du Sud avait ceci de différent de la plupart des autres dominions (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve) que sa population n'était pas pour la plus grande part d'origine britannique. Les Noirs, majoritaires, sont peu nombreux à avoir le droit de vote durant la période où le pays accède progressivement à l'indépendance dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, et la plupart des Blancs sont des Afrikaners, d'ascendance non pas britannique mais néerlandaise. Ce sont des Afrikaners qui gouvernent, et c'est un gouvernement ethno-nationaliste afrikaner qui met en place la politique d'apartheid à partir de 1950. Ce gouvernement est ouvertement républicain, hostile à une Couronne qu'il considère comme un héritage de la guerre des Boers, la guerre coloniale menée par les Britanniques contre les Afrikaners à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

Critiquée au sein du Commonwealth pour sa politique d'apartheid, y compris (certes en des termes très diplomatiques) par le gouvernement britannique, l'Afrique du Sud se déclare république en 1961 et quitte le Commonwealth. Elle n'y entre à nouveau qu'en 1994, à l'initiative de Nelson Mandela.

*Guyana (1966-1970)*

Sur la côte nord de l'Amérique du Sud, l'indépendance de ce petit pays est retardée par la victoire, durant la période d'autonomie encadrée, d'un parti marxiste aux élections successives de 1953, 1957 puis 1961. Le Royaume-Uni évince le ministre en chef communiste Cheddi Jagan en 1953 mais, après sa nouvelle victoire électorale en 1957, l'autorise à gouverner. Ce n'est toutefois que lorsque les communistes perdent les élections de 1964, au profit d'une alliance improbable de socialistes et de libéraux-conservateurs, que Londres permet au Guyana d'accéder à une pleine indépendance. Le socialiste Forbes Burnham, premier Premier ministre du Guyana indépendant, remporte de manière frauduleuse les élections de 1968. Il entame la transformation du pays en un État-parti autoritaire soutenu par l'armée, et en 1970 rompt avec la Couronne pour instituer une « république coopérative » dictatoriale.

47

*Sierra Leone (1961-1971)*

Sur la côte ouest de l'Afrique, cette colonie avait été profondément marquée par l'immigration, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Noirs américains ayant combattu pour les Britanniques durant la guerre d'indépendance américaine et fuyant donc les États-Unis, puis par l'immigration d'Afro-Caribéens et par l'évolution du port de Freetown en sanctuaire pour des esclaves africains de diverses origines libérés en haute mer par les navires de la Royal Navy.

Autonome sur le plan de la politique intérieure à partir de 1953, le pays accède à l'indépendance en 1961 après des élections démocratiques. La victoire de l'opposition socialiste aux élections de 1967 aboutit à l'instauration en 1971 d'une république, qui devient bientôt une dictature, un régime à parti unique interdisant toute opposition.

*Sri Lanka (1952-1972)*

Alors appelé Ceylan, le Sri Lanka est un dominion indépendant au sein du Commonwealth à partir de 1948. L'alliance de partis d'opposition de gauche promet, durant la campagne électorale de 1970, la création d'une république, au nom d'un socialisme « anti-impérialiste ». Victorieuse face au gouvernement conservateur sortant, la nouvelle Première ministre, Sirimavo Bandaranaike, fait adopter en 1972 une Constitution qui abolit la monarchie, fait du socialisme un principe constitutionnel et oriente le pays vers une définition ethnique de la nation, le cinghalais devenant la seule langue officielle et le bouddhisme la religion nationale, ce qui marginalise davantage encore les Tamouls, principalement hindous.

*Malte (1964-1974)*

Sous souveraineté britannique à partir de 1800 dans le contexte des guerres napoléoniennes, l'île devient autonome sur le plan de sa politique intérieure en 1921. Le Parti travailliste maltais, qui remporte les élections de 1955, prône une intégration de Malte au sein du Royaume-Uni, proposition unique dans l'histoire coloniale britannique. Elle est soumise aux Maltais par référendum en 1956, et approuvée par 77 % des votants (avec un taux de participation de 59 %). Malte conserverait une forme d'autonomie en politique intérieure, sur le modèle nord-irlandais, mais élirait des représentants au Parlement britannique (ce qui n'est le cas d'aucune colonie) et bénéficierait des mêmes droits sociaux et du même niveau de vie que ceux garantis par l'État-providence en métropole.

48

Face toutefois au peu d'intérêt manifesté par Londres vis-à-vis d'une telle intégration, les travaillistes maltais se joignent finalement aux conservateurs pour demander l'indépendance. Elle est acquise en 1964, sous un gouvernement conservateur, avec une Constitution adoptée par référendum et qui fait du pays une monarchie parlementaire dont Élisabeth II est la cheffe d'État. De retour au pouvoir en 1971, les travaillistes adoptent une politique étrangère de non-alignement, amendent la Constitution et font de Malte une république en 1974.

*Trinité-et-Tobago (1962-1976)*

Une autonomie politique croissante après la Seconde Guerre mondiale amène ce territoire des Caraïbes paisiblement à l'indépendance en 1962, sous le gouvernement démocratiquement élu de l'historien et chef politique social-démocrate Eric Williams. La première Constitution du pays reconnaît la reine Élisabeth comme chef de l'État. Les élections de 1971 se déroulent durant une période de crise, après une révolte avortée de syndicalistes, de jeunes pauvres et de militaires se réclamant du « pouvoir noir » (*Black Power*), qui reprochent au gouvernement Williams ses politiques économiques et sociales jugées trop modérées et le peu d'opportunités économiques pour la jeunesse noire issue des classes défavorisées. L'opposition boycotte les élections, permettant de fait au gouvernement de remporter la totalité des sièges à la Chambre des représentants malgré un taux de participation électorale très faible. Ayant ainsi les mains libres pour modifier la Constitution par la voie parlementaire, le gouvernement établit une république juste avant les élections de 1976.

*Fidji (1970-1987)*

L'administration coloniale aux Fidji reconnaît, et s'appuie sur, l'autorité des chefs autochtones coutumiers. Face aux revendications indépendantistes des descendants d'ouvriers agricoles venus d'Inde, les autorités coloniales rassurent ces chefs en introduisant une Constitution qui facilitera, après l'indépendance, le maintien au pouvoir de l'aristocratie indigène. Les premières élections permettent effectivement aux chefs autochtones conservateurs de gouverner le pays. Les élections de 1987, néanmoins, portent au pouvoir une alliance du jeune Parti travailliste, qui défend les intérêts des classes défavorisées de toutes appartenances ethniques, et d'un parti représentant les agriculteurs d'ascendance indienne.

Le parti des chefs accepte mal sa défaite, et certains de ses membres orchestrent presque immédiatement un coup d'État militaire. Reprenant le pouvoir par la force des armes, ils proclament une république et imposent une nouvelle Constitution qui réserve de fait le pouvoir politique aux chefs autochtones. En 1997, au moment de la restauration d'une réelle démocratie, l'auteur du coup d'État, le colonel Sitiveni Rabuka, rencontre la Reine et lui demande formellement pardon de l'avoir ainsi évincée.

49

*Maurice (1968-1992)*

À l'issue d'une période d'autonomie politique démocratique, une coalition multi-ethnique de partis indépendantistes remporte les élections de 1967, et cet archipel de l'océan Indien devient un royaume du Commonwealth l'année suivante. La large victoire aux élections de 1991 d'une coalition menée par le Mouvement socialiste militant mène à l'adoption par l'Assemblée nationale d'une nouvelle Constitution républicaine.

*Barbade (1966-2021)*

Petit archipel des Antilles, la Barbade connaît une lente transition vers l'indépendance. Le mouvement indépendantiste est porté initialement par le syndicaliste Grantley Adams, fondateur dans les années 1930 du Parti travailliste, de convictions libérales-conservatrices et fervent partisan de la monarchie. Premier Premier ministre de la Barbade en 1953 à l'issue d'élections démocratiques, il porte sans succès un projet de fédération des Antilles britanniques sous la souveraineté de la Couronne. La Barbade devient finalement indépendante seule, en 1966.

Le pays prospère, atteignant un très haut niveau de développement humain (espérance de vie, éducation, PIB par habitant...), et au XXI<sup>e</sup> siècle plusieurs gouvernements successifs proposent l'instauration d'une

république. Ils se heurtent tous à la réticence de la population, qui demeure attachée à la Couronne, et renoncent chacun à leur tour à organiser un référendum à ce sujet. En 2018, l'opposition travailliste remporte très largement les élections, faisant campagne principalement sur des sujets de politique économique mais conservant la proposition des précédents gouvernements. Cette victoire permet à la Première ministre, Mia Mottley, d'amender la Constitution par la voie parlementaire et d'introduire une république sans prendre le risque d'organiser et de perdre un référendum. La République est proclamée en 2021 lors d'une cérémonie à laquelle participe amiablement le prince Charles. Le régime parlementaire est maintenu : la gouverneure générale, Dame Sandra Mason, devient présidente de la République sans aucun changement de ses fonctions – qui demeurent purement cérémonielles –, si ce n'est qu'elle n'est plus la représentante de la Reine.

### *Les royaumes du Commonwealth en 2022*

Outre le Royaume-Uni et ses quelques très petits territoires d'outre-mer autonomes et sans velléité d'indépendance, la reine Élisabeth demeure souveraine de quatorze États indépendants : trois anciennes colonies de peuplement (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande), huit États des Caraïbes ou apparentés (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Belize, Grenade, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines) et trois autres États insulaires du Pacifique (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Tuvalu).

À l'exception de la Jamaïque, où un gouvernement démocratique autonome mène avec succès la marche vers une indépendance acquise en 1962, ces petits États caribéens et océaniques ont obtenu tardivement leur indépendance, entre 1973 et 1983. Celle-ci y résulte non pas d'un fort mouvement populaire ni de revendications nationalistes, mais d'un désengagement du Royaume-Uni lui-même, Londres souhaitant se défaire rapidement de ses dernières petites colonies après avoir renoncé à son empire colonial dans les années 1960. De ce fait, ces pays ne connaissent pas d'impulsion en faveur d'une république, et conservent leur attache symbolique à la Couronne. Même lorsqu'elle devient une dictature marxiste-léniniste, de 1979 à 1983, la Grenade (petit État caribéen) conserve la Reine comme chef d'État et maintient le gouverneur général en poste, principalement pour un motif de légitimation du nouveau régime. Faisant ainsi brièvement d'Élisabeth II la souveraine d'une monarchie communiste...

*États sous la souveraineté d'Élisabeth II  
lors de la célébration de son jubilé de platine, en juin 2022*



Quatorze des quinze royaumes du Commonwealth (le Royaume-Uni n'apparaissant pas) sont en gris. Ils se situent dans les Amériques (carte de gauche) et en Océanie (carte de droite). Les territoires d'outre-mer britanniques (Gibraltar, les Malouines, quelques petites îles des Caraïbes, de l'Atlantique sud et d'Antarctique, le Territoire britannique de l'océan Indien, ainsi que les îles Pitcairn) ne sont pas représentés.

\*

La reine Élisabeth a eu à cœur de maintenir une relation personnelle avec les dirigeants et les populations de ses divers royaumes, qu'elle a tous visités. Étant désormais d'un âge avancé, dans les années 2010 elle a délégué à ses enfants et à ses petits-fils la tâche de visiter régulièrement tous les royaumes du Commonwealth, témoignant ainsi de l'intérêt continu que portent la Reine et ses héritiers (les princes Charles et William) pour ces pays et raffermissant le lien affectif qui lie une partie importante de leurs populations à la Couronne.

52 Des mouvements républicains existent dans plusieurs de ces États, mais n'y sont nulle part majoritaires. Des gouvernements des Tuvalu (en 1986 et en 2008), d'Australie (en 1999) et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines (en 2009) ont proposé par référendum l'abolition de la monarchie, rejetée cependant à chaque fois par une nette majorité des citoyens. En Jamaïque, les trois derniers Premiers ministres, de droite comme de gauche, ont chacun promis l'établissement d'une république, puis y ont tour à tour renoncé en raison d'une opinion publique défavorable à cette idée. Au Canada et en Nouvelle-Zélande, aucun grand parti ne propose de rompre avec la Couronne dans le court terme, et la population est majoritairement favorable au maintien de la monarchie. En Australie, où les sondages d'opinion indiquent un niveau de soutien croissant pour la monarchie, l'opposition travailliste a remporté les élections de mai 2022 et souhaite encourager progressivement un débat en vue d'une république. Ce nouveau gouvernement a toutefois annoncé dès son élection qu'aucun référendum à ce sujet ne sera organisé sous la législature qui s'ouvre, soit théoriquement jusqu'en 2025. Il évoque un débat à tenir quant aux suites « lorsque le règne de la reine Élisabeth aura pris fin » de manière naturelle, plutôt qu'une abolition de la monarchie de son vivant.

De fait, les espoirs des républicains reposent sur l'incarnation de la Couronne en la personne d'Élisabeth II, gageant que l'affection et la loyauté dont bénéficie la Reine ne se reporteraient pas nécessairement sur son successeur, le futur roi Charles. Tout référendum républicain du vivant de la Reine serait voué à l'échec, et les partisans d'une république dans plusieurs de ces nations estiment que le terme naturel du règne d'Élisabeth pourrait être un bon moment pour promouvoir la fin de cette relation très personnelle à la Couronne.

La famille royale ne provoque plus l'enthousiasme frénétique manifesté lors de la visite de la jeune Élisabeth II en Nouvelle-Zélande et en Australie en 1953-1954, au début de son règne. Pour la plupart des citoyens des

royaumes du Commonwealth, la monarchie suscite un soutien tiède, une opposition tiède, ou une parfaite indifférence. Paradoxalement, cette apathie pragmatique est sans doute l'une des causes de son maintien. La Reine n'est impliquée dans aucune décision politique controversée, pas plus que ne le sont ses gouverneurs généraux. En conséquence, les républicains peinent à persuader leurs concitoyens de s'insurger contre la monarchie. Leurs arguments portent ainsi plutôt sur la symbolique, sans grand succès.

Par ailleurs, les institutions des démocraties parlementaires que sont les royaumes du Commonwealth fonctionnent bien, tandis qu'il n'existe aucun consensus sur la *sorte* de république qui pourrait être instituée à leur place. Un éventuel président devrait-il être élu par les citoyens, ou par le Parlement ? Devrait-il avoir de réels pouvoirs politiques, ou bien un rôle purement cérémoniel ? Être une figure politique partisane (ce qui constituerait un changement de régime conséquent, et donc controversé), ou bien une figure neutre sans pouvoirs (en quel cas, à quoi bon concrètement avoir une république ?) ? Le statu quo est conservé davantage par défaut qu'en raison d'un fort attachement sentimental à la Couronne, mais une percée républicaine populaire dans l'un des royaumes du Commonwealth semble très peu probable tant que vivra la reine Élisabeth.

53

## R É S U M É

*Lorsque commence son règne, en 1952, la jeune Élisabeth II est la souveraine (certes sans aucun pouvoir personnel) d'un vaste empire colonial, mais dont le processus de décolonisation est déjà enclenché. Son règne voit la disparition de l'Empire britannique, et le développement du Commonwealth des nations, libre association de coopération des anciennes colonies et de la métropole. Certains pays y rejettent rapidement la Couronne pour devenir des républiques, tandis que d'autres conservent, à l'heure de son jubilé de platine, Élisabeth II comme reine symbolique de leurs États indépendants. Cet article en retrace et en explique l'évolution.*